

*Student Charges and Financing Higher Education (A Staff Study for the Commission on Financing Higher Education)* par RICHARD-H. OSTHEIMER. Un vol., 6¼ po. x 9, relié, 217 pages — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, New York, 1953

Camille Martin

Volume 31, Number 2, July–September 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002635ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002635ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, C. (1955). Review of [*Student Charges and Financing Higher Education (A Staff Study for the Commission on Financing Higher Education)*] par RICHARD-H. OSTHEIMER. Un vol., 6¼ po. x 9, relié, 217 pages — COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, New York, 1953]. *L'Actualité économique*, 31(2), 317–318. <https://doi.org/10.7202/1002635ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1955

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Quel serait le tribunal d'appel? La décision devra-t-elle lier les parties? Dans l'affirmative, quelle sera la procédure d'exécution des sentences? De plus, vu que nous subissons l'influence économique de notre puissant voisin américain et aussi de l'Angleterre, il convenait que l'on indique les tendances du droit anglo-américain dans le règlement des conflits de droit en relations de travail.

Voilà donc autant de questions et de problèmes que les éminents juristes qui ont participé à ce Congrès à titre de conférenciers se sont imposés la tâche de repenser et auxquels ils ont proposé les réponses et les solutions que leur ont dictées la science du droit et la connaissance des relations humaines.

Camille Martin

**From Recovery towards Economic Strength**, sixième rapport de l'Organisation Européenne de Coopération économique. Un vol., 6 po. × 9½, broché, 261 pages.—O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris, XVI<sup>e</sup> et PERIODICA, INC., 5112, avenue Papineau, Montréal-34, 1955. (\$1.).

Ce sixième rapport annuel de l'O.E.C.E. permet de constater que les pays membres ont maintenant non seulement repris le terrain perdu au cours du dernier conflit mais qu'ils en ont gagné sur l'avant-guerre.

Une fois réalisée la tâche ardue de la reconstruction, l'Europe de l'Ouest doit bâtir une économie supérieure à celle d'avant-guerre. Tous les pays membres doivent s'efforcer de développer la production tout en maintenant la stabilité financière, de parfaire la libéralisation du commerce européen, de participer à un système plus étendu de commerce et de paiements multilatéraux et de contribuer au développement des territoires sous-développés. Tâche difficile en dépit des progrès déjà réalisés, car beaucoup de difficultés barrent encore la route!

Camille Martin

**Student Charges and Financing Higher Education (A Staff Study for the Commission on Financing Higher Education)** par RICHARD-H. OSTHEIMER. Un vol., 6¼ po. × 9, relié, 217 pages.—COLUMBIA UNIVERSITY PRESS, New York, 1953.

Le régime inflationnaire dans lequel l'on vit depuis plus d'une décennie a placé les universités et les collèges dans une situation financière telle qu'ils n'ont pu augmenter leurs dépenses dans la mesure exigée par la hausse des prix et un plus fort contingent d'étudiants. Dans une situation comme celle-là, l'augmentation des frais de scolarité est un élément de solution qui se présente naturellement à l'esprit des administrateurs de ces institutions, mais immédiatement on songe aux répercussions d'une telle augmentation. Est-ce qu'elle n'aurait pas pour effet d'éliminer un bon nombre de jeunes gens bien doués mais manquant de ressources financières de sorte que le niveau de l'enseignement s'en trouverait forcément abaissé? Si le nombre d'étudiants diminue trop fortement, est-ce qu'en définitive les revenus des institutions vont s'en trouver mieux? À tout événement, la mesure ne va-t-elle pas à l'encontre de l'idéal social de chance égale pour tous? Placé en face de l'urgence des besoins matériels des maisons d'ensei-

gnement, d'un côté, et de la gravité des problèmes qu'une augmentation des frais de scolarité peut faire surgir, de l'autre, il est de la plus haute importance de savoir exactement à quoi s'en tenir sur les effets possibles de l'augmentation proposée. C'est là toute la matière de cet ouvrage.

On y verra d'abord la part des frais de scolarité dans le financement de l'enseignement supérieur, puis pourquoi les collèges et les universités ont tellement besoin de plus forts revenus. Vient ensuite l'étude des effets des modifications proposées dans les frais de scolarité sur la situation financière des institutions et de ses répercussions sur les inscriptions. Mais la pierre angulaire de l'étude se trouve dans le chapitre III, qui essaie de déterminer exactement le rapport entre les inscriptions et les frais de scolarité. C'est à cette analyse que l'on demandera la réponse à la question de savoir s'il est financièrement avantageux pour les institutions d'enseignement d'augmenter leurs tarifs. Les deux chapitres suivants traitent du principe social d'égalité de droit à l'enseignement et du maintien du niveau de l'enseignement supérieur.

Les conclusions de l'étude sont à l'effet qu'une augmentation des tarifs aurait pour conséquence une diminution des inscriptions mais que les maisons d'enseignement y gagneraient financièrement car la diminution du nombre d'étudiants serait dans une proportion inférieure à l'augmentation des revenus. Quant au problème de l'atteinte portée à l'idéal d'égalité pour tous, il aurait été grandement exagéré dans les conditions actuelles de hauts salaires et de répartition de la richesse. On pourrait d'ailleurs y parer pour une bonne part par un système plus étendu de bourses d'études. Enfin, l'enquête semble prouver que les craintes touchant la baisse du niveau de l'enseignement ne sont pas justifiées. Il semblerait que l'importance des revenus importe plus que la provenance de ces revenus, sous ce rapport. Le manque de ressources financières serait une menace plus dangereuse que celle que l'on craint. On n'exclut toutefois pas l'alternative d'une augmentation de revenus des maisons d'enseignement par d'autres moyens que celui d'une hausse des tarifs, sans conséquences adverses.

Non seulement les responsables de la gestion financière de nos maisons d'enseignement trouveront dans cet ouvrage un instrument de travail de haute efficacité, mais encore, tous ceux que les problèmes d'enseignement touchent de quelque façon pourront, par voie de similitude de situation, pénétrer au cœur du problème financier de nos universités et de nos collèges canadiens.

Camille Martin

**Mesure de la production agricole et de la consommation alimentaire**, par l'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATIVE ÉCONOMIQUE. Une brochure de 38 pages. — O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris 16<sup>e</sup>, 1955. (50 cents).

Cette étude présente, sous une forme qui en facilite la comparaison, les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture, qui sont d'une extrême utilité pour les discussions internationales. Elle fournit une classification générale des différents types d'indices les plus couramment calculés ainsi qu'une série de tableaux analytiques indiquant l'ensemble des données statistiques qui servent